

Centre pour le développement de la formation professionnelle: budget, accès aux documents (modif. règlement (CEE) n° 337/75)

2002/0180(CNS) - 22/10/2002 - Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Gianfranco DELL'ALBA (NI, I), le Parlement européen approuve la proposition sous réserve des amendements adoptés en commission au fond (se reporter au résumé précédent). Conformément à l'article 69 de son règlement intérieur, le Parlement européen a reporté le vote sur la résolution législative.